

Arrêté de décision portant modification de la composition du jury du CONCOURS Conception Costume 2026

La Directrice de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre,

Vu l'arrêté du 3 mars 2026 portant ouverture du concours et nomination des membres du jury pour la session 2026 ;

Vu le règlement des concours ;

Considérant l'empêchement de Leyla-Claire RABIH, initialement désignée en qualité de présidente du jury ;

Considérant la nécessité d'assurer la continuité du bon déroulement des épreuves ;

ARRÊTÉ :

Article 1^{er} :

Monsieur Sylvain BOUCHET, chargé d'enseignement vacataire, est désigné en qualité de président du jury du concours Conception Costume pour la session 2026, en remplacement de Madame Leyla-Claire RABIH.

Article 2 :

Les autres membres du jury nommés par l'arrêté du 3 mars 2026 demeurant inchangés.

Article 3 :

La présente décision sera affichée dans les locaux de l'établissement et notifiée aux membres du jury ainsi qu'aux candidats.

Fait à Lyon, le 26/03/2026

La Directrice de l'ENSATT,

Leyla-Claire RABIH

CONCOURS Conception Costume 2026

Par arrêté en date du 26/03/2026, la composition du Jury du concours Conception Costume 2026, est fixée ainsi qu'il suit pour les épreuves d'admissibilité 2 ayant lieu le 31/03/2026 :

BOUCHET Sylvain, Président

CAUWET-LAFONT Emily

VIEMONT Gaëlle

ANDRIAMANANA Paul

A Lyon, le 26/03/2026

La Directrice de l'ENSATT,

Leyla-Claire RABIH

CONCOURS Conception Costume 2026

Par arrêté en date du 26/03/2026, la composition du Jury du concours Conception Costume 2026, est fixée ainsi qu'il suit pour les épreuves d'admission ayant lieu les 01 et 02/04/2026 :

BOUCHET Sylvain, Président

CAUWET-LAFONT Emily

VIEMONT Gaëlle

ANDRIAMANANA Paul

A Lyon, le 26/03/2026

La Directrice de l'ENSATT,

Leyla-Claire RABIH